

Les infos

de la Communauté de communes du Pays de Nay

• Angaïs • Arros de Nay • Arthez-d'Asson • Asson • Baliros • Baudreix • Bénéjacq • Beuste • Boeil-Bezing • Bordères • Bordes • Bourdettes • Bruges - Capbis - Mifaget • Coarraze • Haut de Bosdarros • Igon • Lagos • Lestelle-Betharram • Mirepeix • Montaut • Nay • Pardies-Pietat • Saint-Abit • Saint-Vincent

N° 20- novembre 2012

POLITIQUE DE L'HABITAT

Soutien financier aux projets de logements locatifs nouveaux
Le diagnostic habitat de la CCPN a révélé plusieurs urgences : pression sur les prix du foncier et des locations, logement des jeunes, logement social... p 2

TRANSPORT À LA DEMANDE

« Le Petit Bus » : démarrage début 2013
Il s'appellera « Le Petit Bus » et vous permettra de vous déplacer vers les commerces et services du Pays de Nay. p 4

AVEC NAYART

L'art contemporain à portée d'œil
L'association Nayart, qui gère le centre d'art « La Minoterie », vous permet, à travers ses expositions et la location d'œuvres, d'avoir l'art contemporain à portée d'œil. p 6

HISTOIRE (S)

DE CHEZ NOUS

Irriguer le Pays de Nay : le canal du Lagoin
En 1868, le canal fut creusé jusqu'aux terres du Pont Long, sur une longueur de 40 km. Une petite prouesse technique pour l'époque. p 7

CARTES

DE VISITE

Lestelle-Bétharram et Bordères. p 8

Résidence « Terre d'envol » à Bordes Pour aider les jeunes à décoller



La participation de la Communauté de communes du Pays de Nay au financement de la Résidence « Terre d'envol », à Bordes, est une composante de sa politique « Habitat ». Les 61 places de la résidence, qui vient d'ouvrir, sont réservées aux jeunes travailleurs et étudiants. p 3

PREMIERS DIAGNOSTICS DU SCoT

Notre territoire attire :

démographie et emploi en hausse

Les premières réunions de préparation du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ont confirmé l'attractivité du territoire du Pays de Nay. p 5

Édito

NOTRE TERRITOIRE ATTIRE

Le territoire du Pays de Nay est attractif. La preuve : la démographie comme l'emploi y sont en hausse. C'est ce qu'ont révélé les premiers diagnostics du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui vise à réfléchir sur notre avenir et à évaluer les défis à relever : développement économique, habitat, déplacements...

Justement, en ce qui concerne l'Habitat, la politique communautaire de soutien aux projets de logements collectifs est le résultat d'un travail engagé en 2009. Des aides vont être apportées aux différents projets des communes et les liens noués avec les bailleurs sociaux de la région paloise permettront de nouvelles réalisations. Une réalisation parmi les plus significatives est, sans conteste, la résidence « Terre d'envol », à Bordes, qui vise à accueillir les jeunes travailleurs et étudiants.

Ce développement se fait au quotidien. Le transport à la demande, qui va démarrer début 2013, ainsi que le portage des repas à domicile, qui fonctionne depuis un an, en sont deux illustrations concrètes.

Vous verrez aussi dans ce numéro qui a fait peau neuve, que notre territoire est riche de son histoire et fait preuve d'une grande vitalité à travers ses associations. De nouvelles rubriques vont donc vous permettre de découvrir, dans ce numéro, l'histoire du Canal du Lagoin, qui allait jusqu'au Pont-Long, et de vous familiariser avec l'art moderne grâce à Nayart.

Bonne lecture à tous

Cordialement vôtre,
Christian Petchot-Bacqué



Parc d'activités économiques Monplaisir
64800 Bénéjacq
Tél. : 05 59 61 11 82 - Fax : 05 59 61 93 77
contact@paysdenay.fr - www.paysdenay.fr

Directeur de publication :
Christian Petchot-Bacqué
Avec la participation de la Commission
Communication
Conception et rédaction : Apic 05 59 84 82 32
Crédit photo : Déclic photo Nay
Imprimerie : imprimerie P.P.S.A. ZI Berlanne
64160 Morlaàs
Dépôt légal novembre 2011

PERMANENCES ADIL 64

Depuis septembre 2010, l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) assure, les 2^e et 4^e mardis de chaque mois, une permanence gratuite, de 9h30 à 12h00 au siège de la Communauté de communes du Pays de Nay, à Bénéjacq. L'ADIL a pour vocation de délivrer des informations juridiques, financières et fiscales en matière de logement.
Contact : ADIL 64 - 7 rue Camy - 64000 Pau
Tél. 05 59 02 26 26 - adil_64@orange.fr

TAXE DE SÉJOUR

Applicable dès le 1^{er} juin 2012, la taxe de séjour communautaire est perçue auprès des touristes séjournant dans un des hébergements du Pays de Nay. Les montants collectés seront consacrés à la mise en place des actions supplémentaires visant à développer la fréquentation sur le territoire. Les sommes perçues seront à reverser auprès de l'office de tourisme à compter du 1^{er} janvier 2013.
Contact : Office de tourisme du Pays de Nay
Tél. : 05 59 13 94 99

Gros plan ■ Politique de l'Habitat
Soutien financier aux projets de

Le diagnostic habitat de la CCPN a révélé plusieurs urgences: pression sur les prix du foncier et des locations, logement des jeunes, logement social... Face à ce constat, la Communauté de communes a décidé de mettre en place une politique partenariale forte en faveur de l'habitat. C'est un enjeu essentiel de vie quotidienne et de développement du territoire.



L'ancien presbytère de Montaut en cours de réhabilitation dans le cadre de la politique de l'Habitat

Jean-Marie Berchon, Président de la Commission Habitat, fait le point.

QUE RÉVÈLE L'ÉTUDE HABITAT RÉALISÉE PAR LE PACT BÉARN-BIGORRE SUR LAQUELLE VOUS VOUS ÊTES FONDÉS POUR LANCER VOTRE POLITIQUE D'HABITAT ?

- Le diagnostic est précis : peu de logements HLM, prix de location élevé dans le parc privé, absence de réponse adaptée pour les jeunes, les personnes âgées et les gens du voyage sédentarisés. Le tout dans un contexte d'augmentation de la population qui est passée, en quelques années, de 22 000 à 25 000 habitants

IL Y A DONC DES URGENCES ?

- Oui et il est indispensable de réagir. Car cette étude nous a montré que l'offre laissait de côté plusieurs catégories de la population. Sur notre territoire, la part du logement social locatif est également inférieure à la moyenne du département. Et nous savons bien qu'une offre accrue de logements est un enjeu de développement territorial. Il nous faut faciliter l'installation des ménages dans les communes du Pays de Nay

CONCRÈTEMENT, COMMENT INTERVIENT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

- En soutenant, par des aides financières, la réalisation des projets de logements locatifs, portés

par les communes, les offices HLM, les associations. Notre aide financière prend plusieurs formes (subventions de 5 % à 30 %, avances remboursables) et vient en complément de leurs investissements, et des aides du Conseil Général.

DES EXEMPLES ?

- Nous avons voulu apporter des réponses spécifiques à diverses catégories de la population. Pour les projets communaux, nous soutenons cette année la réhabilitation d'un logement à Montaut et la construction de logements sociaux neufs par l'Office Palois de l'habitat est envisagée dans les communes de Lagos et Pardies-Piétat. Pour les jeunes travailleurs, nous avons participé à la réalisation de la structure d'accueil « Terre d'Envol », à Bordes (voir ci-contre). Pour les personnes âgées confrontées au vieillissement à domicile, une étude est en cours pour appuyer des projets spécifiques d'hébergement. Une autre étude est également en cours concernant une offre d'habitat adapté pour les gens du voyage sédentarisés.

VOS INTERVENTIONS PORTENT SUR DES PROJETS DE LOGEMENTS LOCATIFS PORTÉS PAR LES COMMUNES OU LES ORGANISMES D'HLM. RIEN N'EST PRÉVU POUR LE PRIVÉ ?

- Nous n'avons pas oublié le privé. Nos interventions portent également sur l'aide à l'amélioration

DIAGNOSTIC COMMERCE - ARTISANAT

Dans le cadre d'une étude de la Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN) sur le commerce et l'artisanat, débutée en 2011, deux ateliers ont été organisés à la CCPN le 10 juillet 2012 et le 10 septembre 2012. Constitués de commerçants, d'artisans et d'élus du Pays de Nay, ces ateliers ont été l'occasion de présenter un diagnostic sur le commerce et l'artisanat et de réfléchir sur des actions collectives à mener ensemble pour

renforcer l'image des professionnels auprès des clients. Une réunion de restitution sera prévue pour les commerçants et les artisans du territoire cette fin d'année.

Contact : Christelle Villemiane
Chargée de développement économique
Tél. : 05 59 61 11 82
c.villemiane@paysdenay.fr

AGENDA - NOVEMBRE

15/09 au 31/12 : exposition des œuvres de Fanny Piérot-lu-ve de 11h à 16h
L e Tirant d'Eau à Bénéjacq
16/11 au 18/11 : Bourse d'automobile
« La vie qui gagne » à Asson
16/11 : concert « Vaya con Dios » à 21h
Église St Hilaire à Asson
25/11 : 8^e Oxyrun à 9h - Base de loisirs à Baudreix
25/11 : vide-grenier - place de la mairie à Beuste

logements locatifs nouveaux



Un cadre agréable, des espaces de détente, des chambres individuelles très bien conçues: les jeunes résidents de «Terre d'envol» plébiscitent cette réalisation

des résidences principales privées à but locatif, mais aussi des résidences principales des propriétaires occupants sous certaines conditions de ressources, dans le cadre du programme d'intérêt général du département (PIG 64).

EN MÊME TEMPS QUE VOTRE SOUTIEN AUX PROJETS D'HABITAT, VOUS AVEZ AUSSI L'AMBITION DE PROTÉGER LA VALEUR PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE QUI MARQUE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE - Cela se fera au travers d'une Charte architecturale et paysagère qui devrait être

finalisée au début de l'année prochaine. Les maires auront la possibilité, de l'inclure dans le Plan Local d'Urbanisme. Ou, en tout cas, de disposer de références pour tout projet d'urbanisation.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

Le règlement d'intervention Habitat de la CCPN (délibération du 10/04/12) est construit autour de quatre axes de projets et d'intervention financière possibles :
- rénovation des logements communaux,
- aides à l'acquisition (avances aux communes),
- aides à la production de logements sociaux neufs ou en acquisition-amélioration,
- aide à la rénovation des résidences principales des propriétaires occupants et bailleurs.
Pour le BP 2012, au vu des projets communaux envisagés, une dotation de 100 000 € a été arrêtée.



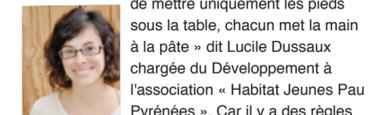
La résidence est située au centre de la commune de Bordes

« Terre d'envol »
Pour aider les jeunes à décoller

Avec d'autres partenaires, la Communauté de communes du Pays de Nay a participé au financement de cette résidence, dans le cadre de sa politique Habitat (voir ci-contre). 43 logements (61 places, en comptant les espaces de colocation à 2 personnes) sont offerts aux jeunes travailleurs qui travaillent ou étudient sur le territoire. Terre d'envol, se situe à Bordes, à proximité d'Aeropolis, composante forte du secteur aéronautique. Le développement économique de ce territoire et les nouvelles possibilités de formation imposaient de répondre à ces impératifs de logement pour les jeunes.

UN ESPACE DE VIE SÉDUISANT

Deux bâtiments bien conçus, esthétiquement réussis, dans l'optique du développement durable, aux conditions particulièrement adaptées à leurs résidents : grande souplesse d'utilisation, prix du loyer plus que modéré (quand on bénéficie de l'APL), chambre individuelle dotée d'une vraie salle de bains et d'une kitchenette. Dans le grand espace commun de vie, au rez-de-chaussée, il y a même une grande cuisine pour des repas collectifs en équipe, si tel est le souhait de quelques-uns. « Mais pas question, dans ce cas, de mettre uniquement les pieds sous la table, chacun met la main à la pâte » dit Lucile Dussaux chargée du Développement à l'association « Habitat Jeunes Pau Pyrénées ». Car il y a des règles de vie dans la résidence où les jeunes s'essayent à l'autonomie, avec la participation de deux animatrices présentes de 16h à 22h. Un veilleur de nuit assure, par ailleurs, la sécurité.



UNE GRANDE DIVERSITÉ

Résident donc à « Terre d'envol » une grande diversité de jeunes travailleurs (dans le domaine de la restauration ou des services), même si par destination, la moitié des places sont réservées au CFAI (Centre de formation des apprentis pour l'industrie) sur ce même site d'Aeropolis. Parmi ces apprentis : Romain, 15 ans, de Luçq de Béarn est au CFAI où il prépare un bac professionnel de technicien d'usinage, Jérémie, 24 ans, de Bézières prépare son diplôme d'ingénieur au CESI, et Amélie, 19 ans, de Bordeaux, est en apprentissage à Turbomeca, dans la spécialité « maintenance » des avions. Tous les trois sont séduits par le montant des loyers, la proximité de leur lieu d'études où ils peuvent se rendre à pied et la connexion Internet qui permet de travailler et... de surfer.
Contact : Habitat jeunes - Tél. : 05 59 11 05 05
www.habitat-jeunes-pau-asso.fr

BÉNÉFICIEZ DU PORTAGE DES REPAS

Service public de maintien à domicile
Les conditions d'accès au service
 Résider sur le territoire de la CCPN
 Être âgé de 60 ans et plus ou être reconnu personne invalide, handicapée ou convalescente sans limitation d'âge ou bénéficier d'une demande expresse d'un CCAS
Un repas équilibré
 Un potage, une entrée chaude ou froide
 un plat protidique : viande, poisson, œufs...
 un accompagnement : légumes ou féculents

un fromage ou un laitage, un dessert
Une formule personnalisable
 Possibilité de régimes alimentaires adaptés (diabétique, sans sel. Deux menus au choix chaque jour
 Service accessible tous les jours ou plusieurs fois par semaine, pour la durée de votre choix.
La livraison
 Du lundi au vendredi matin entre 8h00 et 12h30
 Le vendredi après-midi entre 14h00 et 18h00 pour les repas du week-end. Une livraison en liaison froide dans

des barquettes individuelles. Possibilité de réchauffer directement au micro-onde
Un tarif unique
 8,50 € le repas livré à domicile
Renseignements et inscription
 Auprès de votre mairie ou auprès de la Communauté de communes du Pays de Nay PAE Monplaisir
 64800 Bénéjacq
 Tél. : 0559 61 11 82 - Fax : 0559 61 93 77
 accueil@paysdenay.fr

LE POINT ■ Transport à la demande

« Le Petit Bus » opérationnel début 2013

C'est fait! Il s'appellera «Le Petit Bus». Et au début de l'année prochaine, ce service de transport à la demande fonctionnera du lundi au samedi. Une bonne nouvelle pour ceux qui ont des difficultés à se déplacer jusqu'aux commerces et services.



Pierre Saubatte, vice-président, responsable de la Commission services aux personnes, se félicite de la mise en route de ce transport à la demande.

desservir services et commerces, ainsi que les marchés de Nay, Bordès et Arros Nay (voir ci-dessous). Le fonctionnement représente un budget annuel de 161 000 € dont 57 000 € à la charge de la CCPN ».

1. QUELLES SONT LES ZONES DESSERVIES ?
Zone 1 : 10 communes
 Asson, Arthez d'Asson, Bruges-Capbis-Mifaget Coarraze, Haut de Bosdarros, Igon, Lestelle-Bétharram, Montaut, Nay, Saint-Vincent.

3. QUELS SONT LES POINTS D'ARRÊT ?
 - Points d'arrêts (environ 100) : arrêts des bus scolaires et des lignes régulières dans les 24 communes.
 - Points de destination définis (environ 15) dans une « boucle commerces et

services » sur les communes de Nay, Coarraze, Bénéjacq, Mirepeix.
4. Y A-T-IL UNE PRISE EN CHARGE À DOMICILE ?
 Certains publics pourront être pris en charge à domicile et déposés au plus près des lieux souhaités par l'utilisateur, mais sans accompagnement, notamment les personnes à mobilité réduite (PMR).
5. OU RÉSERVER ?
 Ce service fonctionnera à la demande, du Lundi au samedi (sauf dimanche et jours fériés) avec réservation préalable, au plus tard la veille avant 17 heures, auprès d'une centrale de réservation.
6. À QUEL PRIX ?
 Les tarifs seront de 2 euros le trajet : 4 euros l'aller-retour
 Les dates et modalités précises d'inscription seront communiquées par la CCPN au mois de janvier 2013.
Contact : la CCPN : 0559 61 11 82
 accueil@paysdenay.fr

NOTEZ LES TRAJETS DU TRANSPORT À LA DEMANDE

Mobi Pays de Nay 64

«Le Petit Bus» desservira une boucle Nay-Coarraze-Bénéjacq, de 8h30 à 12h et de 14h à 17 h, sauf les mardis et samedi après midi ainsi que dimanches et jours fériés.

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
Zone 1	X		X		X	X		X		X	X	
Zone 2		X	X		X	X	X		X		X	

M = matin - AM = après-midi

POINTS D'ARRÊTS :
 Dans chaque commune, les points d'arrêts sont les arrêts de bus des lignes scolaires et régulières.
 Prise en charge à domicile des personnes à mobilité réduite.

POINTS DE DESTINATIONS :
Nay : Place Marcadieu, bureau de Poste, Centre Multi Services, Piscine Nayéo.
Coarraze : Église, Mairie, Intermarché, Gare SNCF.
Bénéjacq : Mission Locale - Pôle Emploi, Super U.

ARRÊTS SUPPLÉMENTAIRES :
 Samedi matin à Bordès : Intermarché, Marché.
 Jeudi matin à Arros de Nay : marché du jeudi matin.

ASSOCIATIONS DOSSIERS DE SUBVENTIONS 2013

La Communauté de communes du Pays de Nay peut accorder des subventions, dans le cadre de ses compétences, aux projets d'organisation de manifestations culturelles, sportives, économiques ou sociales, portés par des associations déclarées et présentant un intérêt et un impact à l'échelle de tout le territoire de la Communauté de communes.
 Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2013 doivent être déposés :

- soit avant le 15 décembre 2012
 - soit avant le 15 mai 2013 dernier délai, pour les manifestations du 2e semestre
 Les dossiers de demandes peuvent être téléchargés ou être retirés au siège de la Communauté de communes, à Bénéjacq.
Contact :
 Service Culture-Jeunesse-Sports
 b.couradeslepenec@paysdenay.fr

LE POINT ■ SCoT Premiers diagnostics

Démographie et emploi en hausse : notre territoire attire

À quoi ressemblera notre territoire dans 15 ans? La démarche du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) a deux impératifs : réfléchir à notre avenir et évaluer les défis à relever pour atteindre un développement cohérent et durable de notre territoire.

PREMIERS ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC À L'ISSUE DES 2 PREMIERS ATELIERS.

Bonne nouvelle! Notre territoire attire. Et affiche plutôt une belle santé avec un fort développement démographique. Raison de plus pour soutenir cet élan et identifier les actions futures. Les 2 premiers ateliers de juillet (« démographie, habitat et urbanisme » et « développement économique ») ont mis en exergue quelques évidences.

DÉMOGRAPHIE

Les participants à cet atelier sont tombés d'accord sur des constatations très positives, sur fond de croissance démographique. La voie rapide (même saturée à certaines heures), les possibilités de développement à Bordès par l'intermédiaire de Turbomeca et Aeropolis y sont pour beaucoup. Sur cet arrière-fond positif, on note toutefois des disparités notables entre le nord et le sud du territoire. Au nord, plutôt industrialisé avec une moyenne d'âge très jeune, s'oppose un sud plus agricole avec une population un peu plus vieillissante. Autre constante : on construit beaucoup, à un rythme soutenu, essentiellement en accès à la propriété via des pavillons dans des lotissements.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Là aussi, encore de bonnes nouvelles. L'emploi, sur le territoire est en croissance sur les dix dernières années. On note aussi qu'à côté des grandes entreprises (Turbomeca, Cancé,...) qui servent de locomotive, existent de nombreuses PME. Il faut y ajouter un fort potentiel de développement pour l'artisanat et le commerce. Un point noir à corriger : le déficit de foncier pour accueillir les entreprises. Autre gisement à développer : le tourisme. L'agriculture qui reste importante est également à observer de près, à cause de ses aspects très

disparates. Une étude sur son évolution est en cours, menée par la Chambre d'agriculture.

FORTE MOBILISATION

Alors, premières impressions? « On aurait pu s'inquiéter de la fréquentation des premiers ateliers, d'autant qu'ils se sont tenus début juillet » commente David Geneau, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage. Ce n'est pas le cas. « La forte mobilisation des élus des 24 communes, la présence de chefs d'entreprise (qui ont bénéficié par ailleurs d'une réunion d'information spécifique) montrent bien qu'il n'en est rien ». Voilà qui est plutôt de bon augure pour que les habitants partagent l'état des lieux et comprennent les enjeux du territoire pour les années à venir.

LES DOMAINES ABORDÉS

Le SCoT est un document de projet qui va dessiner le Pays de Nay à une échelle de 15 ans et définir l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour parvenir aux objectifs qu'il définira, dans des domaines très variés : développement économique, équipement commercial, logement, transports, équipements et infrastructures, communications numériques, préservation des espaces agricoles, mise en valeur de l'environnement, production d'énergies renouvelables... Le SCoT va également organiser le cadre d'intervention des Plans Locaux d'Urbanisme des communes et des opérations d'aménagement.

Tourisme et Commerce)
 2. Agriculture
 3. Démographie, habitat et urbanisme
 4. Transports et déplacements
 5. Équipements et services
 6. Environnement/climat (dont thématiques Eau/Assainissement).

LES PROCHAINS ATELIERS

SCoT se tiendront, au siège de la CCPN
 - 5 décembre : développement économique (commerce) à 17h à la CCPN
 - 6 décembre : environnement et climat (9h), transports et déplacements (14h), équipements et services (16h)
 - 7 décembre : les enjeux agricoles à 10 heures au siège de la CCPN.
 Les comptes-rendus des ateliers seront disponibles sur le site internet de la CCPN.

LES ATELIERS DE TRAVAIL

Ils sont au nombre de 6 :
 1. Développement économique (dont thématiques

Avec Nayéo jetez-vous à l'eau!



Plus de confort et le plein d'activités pour Nayéo en cette rentrée

Pour cette rentrée 2012-2013, la piscine Nayéo a relooké son espace détente et a amélioré son confort sur les différents bassins.

L'arrêt technique de 3 semaines, en septembre, a permis de donner davantage de chaleur à l'espace détente et d'améliorer le confort des usagers autour des différents bassins.

En effet, grâce à la mise en place d'une séparation du bac tampon, la température de l'eau pourra désormais être réglée indépendamment pour chaque bassin (alors qu'avant ces travaux, on ne pouvait monter ou baisser cette température de manière uniforme). Il convient de rappeler que 2 déchloraminateurs avaient déjà été installés pendant l'arrêt technique de février 2012, dans le but de lutter contre la production de chloramines.

Une fois ces travaux terminés, la rentrée a pu s'effectuer avec succès. L'école de natation a rouvert ses portes et les inscriptions ont d'ailleurs connu une affluence record, tandis que toutes les activités ont repris de plus belle : l'aquagym, l'aqua-jogging et l'aquabike, les cours d'initiation et de perfectionnement adultes, l'école de natation et les bébés nageurs. Par ailleurs, un créneau de jardin aquatique a été mis en place le mercredi matin pour répondre aux nombreuses demandes d'une activité pour les enfants de 3 à 6 ans.

Le créneau d'aqua-jogging a quant à lui, été décalé au mardi soir, 19h30. L'aqua-jogging consiste à courir le corps immergé dans le bassin sportif de 25 m, équipé d'une ceinture lestée permettant de conserver la tête hors de l'eau.

Cette activité est recommandée à tous les publics (à partir de 18 ans) pour garder la forme d'une manière ludique et non traumatisante pour les articulations et les muscles

Venez vous jeter à l'eau!
Contact :
 http://www.piscine-nayeo.fr
 Tél. : 0559 81 82 30



La participation aux différents ateliers du SCoT montre bien l'intérêt suscité par cette réflexion

DÉCHETS

COLLECTE DES FILMS AGRICOLES USAGÉS (F.A.U.)
La Communauté de communes du Pays de Nay a signé en juin 2012 une convention avec la Communauté de communes Gave et Coteaux pour permettre aux professionnels de son territoire (agriculteurs, horticulteurs ou maraîchers) d'avoir accès aux déchetteries de Meillon et Bosdarros, spécialisées dans le dépôt des films agricoles usagés.
Pour la déchetterie de Meillon, les films

agricoles usagés acceptés sont :
• Les films clairs épais (serres et grands tunnels classe A)
• Les films clairs minces de semi-forçage et solarisation (petits tunnels classe B)
• Les films de paillage (C1)
• Les films de maraîchage hors sols (E2)
• Les films minces de couleur pour la paillage-maraîchage (classe F1).
Pour la déchetterie de Bosdarros, les films agricoles usagés acceptés sont :

• Les films épais de couleur pour l'ensilage et bâtiment d'élevage (D)
• Les films minces de couleur d'enrubannage (E1)
Pour tout renseignement ou adhésion à cette nouvelle filière : contacter au préalable le service déchets de la Communauté de communes du Pays de Nay.
Contact :
Tél. : 055961 1182
s.loustalet@paysdenay.fr

DÉCOUVERTE ■ La Minoterie, un Centre d'art à votre porte

Avec Nayart, l'art a transformé la Minoterie

L'ancien moulin, reconverti en centre d'art, permet aujourd'hui à tous de découvrir la création contemporaine. La CCPN engage également un partenariat avec l'association Nayart en signant une convention d'objectifs et de moyens pour 3 ans.

La Minoterie, à Nay, vous permet de découvrir ou d'apprécier l'art contemporain. Les centres d'art de ce type, gratuits, ouverts à tous les publics et réalisant une pédagogie de fond, se comptent sur les doigts d'une main en Aquitaine. À l'endroit où les premières meules ont tourné en 1890, dans ce qui était une minoterie moderne, tournent aujourd'hui des expositions, des rencontres avec les artistes, des visites-découverte. Se succèdent ainsi dans ce lieu, habitués, seniors, scolaires et même les plus petits venus s'initier aux joies de la peinture.

emprunter une sculpture, une céramique ou une sculpture et l'emporter chez vous (voir ci-dessous). Avec plus de 500 œuvres en dépôt, vous n'aurez que l'embarras du choix. Cœur et poumon de la Minoterie, l'association Nayart est indissociable de ce haut lieu au bord du gave. Une association qui veut faire partager sa passion de l'art contemporain et ses coups de cœur avec conviction. Françoise Publius, la présidente et Mireille Caillé, la trésorière, sont des passionnées qui, avec les autres membres de l'association, ne comptent pas leurs heures pour organiser, en plus des 4 expositions annuelles, toute une série d'actions vers le public (voir ci-dessous). Mais quand on n'aime pas ? « Souvent, c'est un parti pris de se déclarer réfractaire à l'art contemporain. Mais prenons le pari qu'en revenant plusieurs fois dans nos murs,



Les 3 piliers de Nayart: Marjorie qui assure accueil et animation, Françoise Publius, vice-présidente, Mireille Caillé, trésorière

au gré des expositions ou des rencontres d'artistes, l'œil va se faire à ces formes, à ces couleurs, à ces univers... Laissez-vous surprendre, aiguisez votre curiosité ! En un mot : osez ! Et en plus c'est gratuit et la Minoterie est même ouverte le dimanche.

L'Artothèque: des trésors à emporter chez vous

L'Artothèque fonctionne comme une bibliothèque. Au lieu de livres, vous pouvez louer une œuvre pour l'amener et la contempler dans votre salon, votre bureau.

La location court sur un trimestre, renouvelable une fois. Elle est ouverte aux particuliers comme aux entreprises et aux collectivités.



L'Artothèque: une véritable caverne aux trésors

UN PEU D'HISTOIRE
C'est en 1997 que Chahab, artiste, achète le lieu désaffecté depuis des années avec le projet de le dédier à l'art contemporain. L'année d'après, l'association Nayart est constituée. Son but est non lucratif : participer à la diffusion et la promotion de l'art contemporain avec la volonté constante de s'adresser à tous. À la Minoterie, elle organise des expositions, gère l'Artothèque et propose toute une série de médiations culturelles (visites, ateliers, actions pédagogiques, rencontre avec les artistes...) dédiées à tout public.

LES HEURES D'OUVERTURE
L'hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) : du jeudi au dimanche de 14h à 18h Excepté en janvier, février, mars, ouverture de la minoterie du jeudi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Fermée le dimanche.
L'été (du 1^{er} avril au 30 septembre) : du jeudi au dimanche de 15h à 19h.

LA MINOTERIE
Espaces d'Art Contemporain Association Nayart
22 chemin de la Minoterie
64800 Nay
Tél. : 0559139242
info@nayart.com
www.nayart.com
www.facebook.com/nayart.nayart

DÉCHETS

COMPOSTAGE INDIVIDUEL
Depuis 2009, la CCPN s'est engagée dans une opération de compostage individuel. Des animations sur la pratique du compostage sont régulièrement organisées par la CCPN sur l'aire de démonstration du compostage installée dans les jardins de la Maison de Retraite St Joseph à NAY. À ce jour, plus de 1 000 foyers du territoire sont équipés d'un composteur individuel. Composter, c'est :
- moins de déchets à mettre dans la poubelle à

ordures ménagères (épiluchures, marc de café, restes de repas)
- un moyen très efficace de fabriquer son propre compost qui permettra ensuite d'enrichir de manière naturelle le sol de son jardin.
2 modèles de composteurs sont proposés
320 L : 76 x 76 x H 85 à 15 € -
620 L : diamètre 115 x H 82 à 20 €.
Des journées de distribution seront organisées prochainement.
Pour réserver dès à présent un composteur :
Tél. : 055961 1182 - s.loustalet@paysdenay.fr

AGENDA - DÉCEMBRE
01 au 31/12 : exposition Petits Formats je à di 14h à 18h à la Minoterie à Nay
03 au 08/12 : Téléthon - Pays de Nay
05/12 : atelier-jardin - 16h30 à 18h30 à Nay
08/12 : marché de Noël à Asson
09/12 : marché de Noël à Bordes
11/12 : goûter de Noël à Beuste
15/12 : arbre de Noël à Beuste
Plus d'informations sur :
www.tourisme-bearn-paysdenay.com

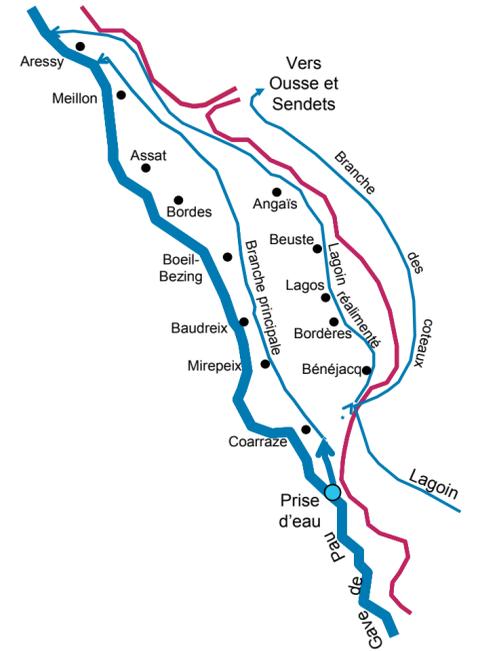
HISTOIRE (S) DE CHEZ NOUS ■ Grands Travaux

Irriguer le Pays de Nay sous Napoléon III: le canal du Lagoin

La coopération intercommunale n'est pas un fait nouveau dans le Pays de Nay. L'établissement au XIX^e siècle du canal du Lagoin constitue à ce titre la première expérience moderne avec ligne de mire la modernisation de l'agriculture. Retour sur l'histoire d'un élément majeur du paysage du territoire, en son temps creusé à la pelle et à la pioche.

UN PROJET D'ENVERGURE
Le projet d'un grand canal d'irrigation dans la plaine de Nay émerge vers 1850. Particulièrement exposés aux périodes de sécheresse, les villages situés sur le petit cours d'eau du Lagoin se révèlent tout particulièrement intéressés. L'époque, qui est notamment celle de la création du canal de Suez, est favorable à ce genre d'entreprises et le Préfet des Basses-Pyrénées s'empare promptement de la question. En 1859, il réunit, de Coaraze à Aressy et de Bénéjacq à Angais, 13 communes en un syndicat pour financer la construction d'un grand réseau de canaux puis en assurer la gestion.
L'INTERVENTION ANGLAISE
Les communes de la plaine de Nay ont beau figurer parmi les plus peuplées du département, leurs ressources se révèlent insuffisantes pour mener à terme les travaux. Face à cette situation, il faut se résoudre à privatiser. La grande compagnie anglaise d'irrigation qui, en 1867, devient concessionnaire du canal, n'est que secondairement intéressée par la plaine de Nay : elle souhaite avant tout prolonger le canal en

direction des landes du Pont-Long, au Nord de Pau, par souci de spéculation. Mais si la compagnie s'enlise rapidement dans son spectaculaire mais utopique projet et fait faillite en 1888, elle achève en revanche les travaux dans la plaine avant d'en restituer la gestion au syndicat intercommunal.
LES USAGES DU CANAL
Le canal, enfin opérationnel, peut rendre à la population les services escomptés. Aux paysans auxquels il se destine en priorité, il permet l'irrigation de nouvelles terres et assoit la réputation de « Jardin du Béarn » de la plaine de Nay. Aux meuniers du Lagoin, il garantit un débit constant toute l'année. Il favorise enfin l'implantation de quelques fabriques pionnières dans le développement de l'ébénisterie à Coaraze (tournerie Minvielle, usine Navarre). De nos jours, le canal du Lagoin, modernisé dans les années 1990 par un réseau de canalisations souterraines, continue de profiter à l'agriculture. Sa gestion est encore assurée par le syndicat intercommunal créé en 1859, associant pour chaque commune un élu et un usager.



Le patrimoine du canal

LA BRANCHE DES COTEAUX
Longue de 37 km et construite en trois ans, elle reliait Bénéjacq à Sendets à travers les coteaux Est de la plaine. Etablie par la compagnie anglaise, elle devait transporter les eaux de la plaine de Nay jusqu'à la vallée de l'Ousse mais souffrit de problèmes d'infiltration. Les vestiges de nombreux aqueducs dans nos forêts, comme ici à Beuste, témoignent encore de l'envergure du projet.

construction d'une partie du canal à des prisonniers russes de la Guerre de Crimée).

DANS LA PLAINE, UN RÉSEAU DE PLUS DE 30 KM
La prise d'eau se situe sur le Gave de Pau entre Montaut et Coaraze. Un premier canal achemine les eaux au centre de Coaraze, empruntant sous le château un tunnel long de 200 mètres creusé pour l'occasion. Le canal se ramifie ensuite en deux branches, la principale, le long de la voie ferrée, et celle qui se jette dans le Lagoin. On remarquera le long de la branche principale, outre quelques lavoirs et abreuvoirs, les petites chutes qui permettaient autrefois d'inonder les prairies, chaque paysan bénéficiant d'un tour d'irrigation de quelques heures. L'irrigation s'effectue aujourd'hui par aspersion.

MÉMOIRE
Le canal est un repère identitaire très fort dans la plaine. La tradition lui a légué de nombreux surnoms comme le canal Napoléon (Napoléon III a signé le décret de lancement de l'entreprise), canal des Anglais (en référence à la compagnie anglaise) ou canal des Russes (on attribue la



Un des aqueducs dans le bois de Beuste

Lestelle-Bétharram Au rendez-vous des touristes et des pèlerins

Chargée d'histoire et de spiritualité, Lestelle-Bétharram est riche d'un passé qui aujourd'hui attire toujours visiteurs et pèlerins. Ce qui en fait un lieu de passage très fréquenté avec 60000 visiteurs par an.

Cette bastide, entre gave et montagne, fut fondée par Gaston II de Foix en 1335. Idéalement placée sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle, elle en constituait une étape.

Dès l'époque médiévale, une stèle de la Vierge posée au creux de rochers, puis une chapelle en bois dès le XIV^e siècle, attestent d'un culte marial. S'y ajoute la notoriété supplémentaire de la légende de la jeune fille sauvée des eaux grâce à ce rameau tendu par la Vierge (« beth arram » en Béarnais), qui donna le nom de Bétharram.

Culte marial. « Le culte marial se développa donc bien avant



Lourdes » remarque Yves Dubertrand, passionné par l'histoire de sa cité. « Au dix-septième siècle,

c'était même le deuxième centre de pèlerinage du royaume » selon Saint Vincent

de Paul. À l'église Notre Dame, sanctuaire baroque reconstruit au XVII^e siècle, puis au calvaire érigé au XIX^e siècle, s'est ajouté le rayonnement de Saint Michel Garricoïts et de sa congrégation, à l'origine du Collège-lycée privé.

Un lieu de passage. Lestelle-Bétharram n'est pas seulement connue par son patrimoine architectural classé et son culte marial. C'est aussi un lieu de passage touristique, à proximité des grottes de Bétharram, ainsi qu'en témoignent ses équipements d'accueil : trois hôtels restaurants (alors même que l'hébergement manque sur le reste du territoire du pays de Nay), un café-restaurant, un camping trois-étoiles, des gîtes et des chambres d'hôtes, et même l'accueil Notre-Dame pour les groupes qui font retraite.

Au quotidien, la présence d'un bon nombre de services, ainsi que la création par la municipalité au centre de

la place, de trois locaux commerciaux, répondent aux besoins d'une zone de chalandise qui dépasse le seul cadre de la commune. Autre signe de vitalité : l'école publique rénovée avec 76 élèves dont 42 en maternelle et le collège lycée privé de Notre-Dame de Bétharram qui totalise 300 élèves.

Par ailleurs, société de chasse, club de gym, comité des fêtes, club de pétanque, club du troisième âge et surtout l'équipe de rugby à XIII, (une rareté dans cette portion du sud-ouest dévolue au rugby à XV) font les belles heures de la commune.

Enfin, fait assez rare pour être signalé : l'activité paysanne se maintient grâce à la présence de jeunes agriculteurs (maïs, élevage, production de lait et de fromage).

Avec tous ses atouts et ses services, entre gave et montagne, Lestelle-Bétharram peut revendiquer, à bon droit, le titre de petite ville.

LESTELLE-BÉTHARRAM

HABITANTS 950

SUPERFICIE 863 ha

PATRIMOINE Tout l'ensemble du sanctuaire de Notre-Dame Bétharram, la place de la bastide avec ses rues perpendiculaires,



MAIRE

Jean-Marie Berchon, depuis 2001

PROJETS RÉALISÉS

- restauration intérieure et extérieure de la chapelle Notre-Dame, inscrite au patrimoine classé,
- agrandissement et rénovation de l'école publique
- réaménagement de la traversée du bourg
- création de 3 locaux commerciaux et de 3 logements sociaux
- rénovation des chalets et modernisation du camping

PROJETS À RÉALISER

- soutien à la rénovation du calvaire (patrimoine privé).
- investissements au stade (vestiaires)
- réaménagement de l'avenue de Bétharram.

Bordères La vie tranquille

Entre ses ruisseaux, ses sources, ses prairies et sa forêt, Bordères (qui vient sans doute du mot gascon « borde », qui signifie grange), ne peut renier ses racines rurales. Fier aujourd'hui de sa vie tranquille, le village ne désavoue pas, pour autant, les quelques rayons de gloire qui l'ont effleuré.

La commune comptait 557 habitants en 1831, seulement 300 en 1960 pour s'établir heureusement, aujourd'hui, à 686 habitants.

Maintenir la population a toujours été l'objectif de la municipalité. Il y allait notamment de la survie de l'école qui compte actuellement 76 élèves.

D'où l'effort qu'il y eut, il y a quelques années, pour viabiliser une partie de la commune afin, justement, de permettre la construction de nouvelles maisons.

Comme dans tous les villages de la plaine, l'essentiel de l'activité au siècle dernier se faisait autour des petites exploitations, avec peu de terres et quelques vaches.

À l'inverse, quelques grandes familles, habitant de grandes maisons domaniales, prospéraient dans le commerce, notamment celui des mules.



Jean-Claude Suzette (notre photo), agriculteur, né dans le village il y a 70 ans, a vécu en direct toute cette évolution. Il se rappelle l'arrivée de l'eau courante en 1954.

« À ce moment-là, les tranchées des canalisations étaient creusées à la pelle et à la pioche, par portions de 10 mètres pour chaque ouvrier ». Il a également connu l'époque « où chaque ferme avait un coin de vigne » qui produisait ce vin si particulier que l'on appelle le « brusquet ». Il a participé aux grandes réunions de l'Espérouquère quand tous les voisins se réunissaient pour dépouiller les épis de maïs. Et jusqu'au tabac qu'il cultiva lui-même jusqu'en 2008.

« Une occasion de faire vraiment la fête, toute la nuit, au café du village quand la vente avait été bonne » se souvient-il.

Village sans histoire, Bordères bénéficie quand même d'une certaine notoriété. À cause, bien sûr, d'un de ses habitants, enraciné dans une

vieille famille bordéroise, candidat... à la présidence de la République. Mais aussi, beaucoup plus indirectement, en raison de la gloire d'un certain Adolphe Menjou, acteur américain, dont le père, originaire de Bordères, fonda un restaurant outre Atlantique. Cet Adolphe Menjou jouera dans un film de Charlie Chaplin et dans bien d'autres. Il était devenu, dit-on, l'incarnation idéalisée du Français vu par Hollywood, avec sa moustache et son chapeau.

Le village connu aussi d'autres heures de célébrité dans les années 70, grâce à des compétitions de trial qui voyaient arriver des spectateurs pratiquant un camping... rustique dans les champs alentours.

Aujourd'hui, dans un autre registre, les amoureux des livres sont nombreux à venir rencontrer les auteurs, au festival du Livre, joliment intitulé « les Frissons de Bordères ».

BORDÈRES

HABITANTS 686

SUPERFICIE 4,6 km²

PATRIMOINE église (hôtel et tableau, classés), lavoir communal, bascule



MAIRE

Alain Laulhé, élu en 1977, et maire depuis 1995

PROJETS RÉALISÉS

- restauration extérieure et intérieure de l'église,
- extension de la salle des fêtes,
- création d'une cantine
- garderie,
- ouverture d'une classe supplémentaire,
- plan d'aménagement de la forêt communale avec l'ONF,
- construction des ateliers communaux,
- réfection des toits communaux,
- enfouissement des réseaux,
- achat d'une maison pour y installer la future mairie,
- approbation du PLU,
- extension du cimetière.

PROJETS À RÉALISER

- future mairie,
- extension du cimetière à terminer,
- assainissement collectif prévu en 2015.